UN TOURQUENNOIS BLESSÉ A ROUBAIX

M. Gustave Deschemacker, marchand de [..]rs à Tourcoing, rue de Menin, qui a [été] victime d'un accident de voiture, à Roubaix, à la hauteur de la rue Dammartin, n'est pas si gravement atteint qu'on l'a cru tout d'abord. Il n'a eu qu'une fracture au nez et quelques plaies contuses à la figure. Son état est très satisfaisant.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

A l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage, les époux Dujardin-Houpline, demeurant rue de la Croix-Rouge,se sont rendus à la mairie de Tourcoing, hier à 10 heures 1/4. Ils ont été reçus par l'honorable M. Lecomte, adjoint. M. Lecomte, après les avoir remerciés de la visite qu'ils ont bien voulu faire à la Municipalité, les félicite des années fécondes qu'ils ont eues,du soin qu'ils ont mis à élever leurs enfants, et il leur souhaite de nouvelles années de bonheur et de prospérité. Un vin d'honneur fut ensuite offert aux deux jubilaires.

Les réactionnaires n'ont pas eu le tact et la délicatesse de M. Lecomte. M. Lecomte a félicité les heureux jubilaires sans faire aucune allusion politique. Les réactionnaires n'ont pas agi de même. M. Duquesne, membre actif de l'Action libérale, profitant de la présence des époux Dujardin-Haupline à l'estaminet « Des Sapeurs-Pompiers », leur a adressé quelques mots en disant bien qu'il parlait au nom de l'Action libérale. Les républicains présents ont trouvé mauvaise la plaisanterie de M. Duquesne.

Les réactionnaires mêlent la politique à tout. Nous sommes avertis.

Condition publique des Matières textiles
DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 29 mai au 3 juin 1911

Laine peignée, 311.272 kilos ; laine filée 187.908 kilos ; blouses et laines diverses, 237.042 kilos ; coton, 72.186 kilos ; nombre de lots, 821 ; totaux quotidiens, 838.408 kilos.

Conditionnements, 2129 ; titrages, 463 ; dégraissages, 14 1/2 ;

Marché à terme de Roubaix-Tourcoing 5200 kil.

AUTOUR DE LILLE

LA MADELEINE

Auto et bicycliste. — Vers sept heures et demie du soir, M. Emile Delforirie, rue de Tourcoing, passait à bicyclette rue de Lille, quand une auto inconnue le renversa. Assez grièvement blessé, il fut pansé dans une pharmacie, tandis que le véhicule écraseur disparaissait.

ARMENTIÈRES

Les fêtes de la Pentecôte. — Le Carnaval d'été de dimanche et le cortège de la reine du textile ont été favorisés par un temps superbe et ont amené à Armentières une foule de visiteurs.

Après le concours de carnaval, un défilé très réussi a eu lieu le dimanche.

Lundi, à 3 heures, le cortège de la reine du textile s'est formé rue du Nord et a obtenu sur tout le parcours un légitime succès.

La reine et ses demoiselles d'honneur ont été reçues à l'Hôtel de Ville par M. Conem, adjoint-délégué aux fêtes, et M. Henri Chas, maire d'Armentières. De magnifiques bouquets ont été offerts aux charmantes jeunes filles qui représentaient les ouvrières d'Armentières ; le champagne fut versé en leur honneur et un bal animé termina la deuxième journée de fêtes, comme il avait terminé la première.

Coup de couteau. — Dimanche soir, vers 10 heures, le nommé Henri Deziller, à la suite d'une discussion avec Henri Oziel, a porté à celui-ci un coup de couteau qui n'entraînera probablement pas de suites graves, mais qui nécessitera le transfert du blessé à l'hôpital.

— On signale plusieurs rixes qui eurent lieu dimanche soir, au Rond-Point, rue de Lille, rue de Dunkerque.

En somme, rien de grave.

CROIX

L'orage. — L'orage qui a éclaté, samedi, sur la région de Croix, a causé d'importants dégâts qui se chiffrent par 200.000 francs au peignage Holden et 100.000 francs pour les divers quartiers de la ville.

ANSTAING

Cambriolage. — Nuitamment, d'audacieux malandrins ont cambriolé la demeure d'un journalier du hameau de La Caussielle et se sont emparés de 200 francs et de plusieurs objets de valeur.

WILLEMS

Banquet. — Hier, salle de la Maison commune, eut lieu le banquet annuel de la Société de Secours mutuels Saint-Vincent-de-Paul, qui compte plus de 150 adhérents. M. Potier, maire, présidait. Plusieurs discours furent prononcés.

LANNOY

Fête fédérale des amicales laïques du canton de Lannoy. — L'emplacement réservé à ceux qui désirent assister au Punch étant restreint, la commission de l'Amicale de Baisieux, qui veut assurer une représentation à chaque amicale ou société,a décidé que des tickets seraient d'abord vendus lors de la réception aux vins d'honneur aux membres des commissions désireux d'assister au Punch et que seraient présentés par l'instituteur l'institutrice, ou le président de la société.

Dès la fin du cortège, ces porteurs de tickets devront immédiatement prendre leur place dans la cour de l'Ecole des garçons.

Des tickets seront alors vendus pour les places restant disponibles.

NORD

VALENCIENNES

Carnaval d'Eté. — Dimanche 16 juillet 1911 11e Carnaval d'Eté suivi d'une marche de nuit. Concours international de groupes les mieux costumés ou les plus fantaisistes. Véhicules fleuris (voitures attelées ou automobiles), *chars carnavalesques ou allégoriques.* 4000 francs de prix avec garantie minimum aux sociétés étrangères à la Ville de 1 franc par personne costumée.

Marche de jour. — 1re catégorie : Groupes d'au moins 10 personnes, 1er prix, 50 fr.; 2e, 40 fr.; 3e, 25 fr.; 4e, 15 fr.; 5e, 10 fr.

2e catégorie : Groupes d'au moins 15 personnes, accompagnés autant que possible de musiciens. 1re section, Sociétés étrangères à la Ville, 1er prix, 250 fr.; 2e, 200 fr.; 3e, 150 fr.; 4e, 100 fr.; 5e, 90 fr.; 6e, 80 fr.; 7e, 70 fr.; 8e, 60 fr.; 9e, 50 fr.; 10e, 40 fr.

2e section : Sociétés valenciennoises, 1er prix, 150 fr.; 2e, 100 fr.; 3e, 75 fr.; 4e, 50 fr.; 5e, 50 fr.; 6e, 25 fr.

3e catégorie : Groupe de cycliste (15 au minimum), 1er prix, 60 fr.; 2e, 40 fr.; 3e, 30 fr.; 4e, 20 fr.

4e catégorie : Véhicules fleuris (voitures attelées ou automobiles). 1er prix, 100 fr.; 2e, 50 fr.; 3e, 50 fr.; 4e, 30 fr.; 5e, 20 fr.; 6e, 10 fr.

5e catégorie : Chars carnavalesques ou allégoriques. 1er prix, 300 fr.; 2e, 200 fr.; 3e, 100 fr.

6e catégorie : Voitures-réclames : Médailles commémoratives.

Marche de nuit : Concours d'illuminations. Tous les participants ne formeront qu'une seule catégorie et concourront à l'obtention des primes suivantes : 1er prime, 200 fr.; 2e, 150 fr; 3e, 100 fr.; 4e, 75 fr.; 5e, 50 fr.; 6e, 40 fr.; 7e, 30 fr.; 8e, 20 fr.; 9e, 20 fr.; 10e, 20 fr.

NOTA. — Pour éviter tout accident, les concurrents devront au préalable, soumettre à l'approbation de l'autorité municipale, le mode d'éclairage qu'ils se proposent d'employer.

Primes d'éloignement : 60, 50, 40, 30, 20 et 10 francs

Au Lycée. — Au concours des Rosati, M. Gustave Derudder, professeur au Lycée, a obtenu, pour trois sonnets, un premier prix avec plaquette en vermeil.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Fernande Calbelain,professeur de musique à Valenciennes, qui s'est fait entendre avec succès, dans de nombreux concerts, avec M. Henri Coiraton, industriel à Dijon. Tout en regrettant le départ de notre charmante concitoyenne, nous lui adressons nos bien vives félicitations.

La Vaillante. — Le concours organisé entre les gymnases de cette société est définitivement fixé au samedi 1er juillet.

Chez les sapeurs-pompiers. — Sont nommés aux grades ci-après dans la compagnie des sapeurs-pompiers de Valenciennes : MM. Torrez Joseph, capitaine ; Maillard Paul, lieutenant ; Jacob André, sous-lieutenant ; Monseux Paul, sous-lieutenant ; Pruvost Maurice, médecin aide-major de première classe.

DENAIN

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. J.-B. Cartier, 42 ans, ex-brigadier de police, garde champêtre, décédé dans la nuit de samedi au dimanche. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui mardi à 4 heures et demie.

ANZIN

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 7 juin, à 8 heures, pour discuter sur les questions portées à l'ordre du jour de la session de mai.

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de la place Verte donnera sa fête annuelle le dimanche 11 juin.

VIEUX-CONDÉ

Le concours agricole. — Dimanche a eu lieu, à Vieux-Condé, le concours agricole organisé par l'Union agricole du canton de Condé.

Voici le palmarès :

Espèce chevaline. — I. Juments. — 1er prix, M. Abel Duc, de Macou ; 2e, M. Abel Duc, de Macou ; 3e, M. Lecœuvre-Dupont, d'Hergnies ; 4e, M. Raymond Dulieu, de St-Aybert ; 5e, M. Achille Pielle.

II. Juments saillies. — 1er prix, M. Albert Lempret, d'Escautpont ; 2e, M. Jules Tricot, de Thivencelles ; 3e, M. Lecœuvre-Dupont, d'Hergnies ; 4e, ex-æquo, Blanchard, de Macou, et M. Raymond-Dulieu, de St-Aybert.

III. Pouliches de 3 ans. — 1er prix, M. Guignard-Leblois, de Thivencelles ; 2e, M. Blanchard, de Macou ; 3e, M. Alexandre Lédé, de St-Aybert ; 4e, M. Aiglave Dernoncourt, d'Escautpont.

IV. Pouliches de deux ans. — 1er prix, M. Ignace Main, de Vieux-Condé ; 2e, M. Henri Dulieu, de Vieux-Condé ; 3e, M. Emile Duplat, de Vicq ; 4e, M. Louis Bupas, d'Hergnies ; 5e, M. Emile Maquet, de Macou ; 6e, M. Raymond Dulieu, de St-Aybert; 7e, M. Jules Tricot, de Thivencelles ; 8e, M. Lecœuvre-Laramez, d'Hergnies.

V. Pouliches d'un an. — 1er prix, M. César Sibille, de Vieux-Condé ; 2e, M. Lucien Bupas, d'Hergnies ; 3e, M. Abel Duc, de Macou

Animaux de basse-cour. — I. Poules. — M. Joseph Flament, de Vieux-Condé, médaille de bronze ; M. Léopold Lebleu, de Macou, prix d'honneur ; M. Louis Hottin, de Vieux-Condé, 2e prix ; M. César Sibille, 3e Clément Beaumont, de Vieux-Condé.

II. Canards. — Prix d'honneur, M. Léopold Lebleu, de Macou.

III. Oies. — Médaille de bronze, M. Léon Blicquy, d'Hergnies.

IV. Pigeons. — 2e prix, M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé, pour un couple rarnaul ; 3e, Clément Beaumont, de Vieux-Condé ; médaille de bronze, M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé, pour un couple de pie ; 3e prix, M. Clément Beaumont, de Vieux-Condé, pour un couple de tourterelles.

V. Lapins. — 1ers prix, M. Baudon, de Macou ; M. Emile Hainaut ; M. Edmond Gilliel ; M. Louis Hotton ; 2e prix, M. Louis Hotton

Espèce bovine. — Taureaux sans dents : 1er prix, M. Abel Duc, de Macou ; 2e, M. Léon Houyez, d'Odomez ; 3e, M. Achille Pielle, de Vicq ; 4e, M. Dayez-Verchain, de Vicq.

Taureaux 2 dents. — 1er prix, M. Jules Tricot, de Thivencelles ; 2e, M. Sautumier, d'Hergnies.

Taureaux 4 dents. — 1er prix, M. Blanchard, de Macou.

Vaches. — 1er prix, M. Abel Duc, de Macou ; 2e et 3e, M. César Sibille, de Vieux-Condé ; 4e, M. Abel Duc de Vieux-Condé ; 5e, M. Désiré Dubois, de Crespin ; 6e, M. César Sibille, de Vieux-Condé ; 7e, M. François Rimaux, de Thivencelles ; 8e, M. César Sibille, de Vieux-Condé ; 9e, M. Blanchard, de Macou ; 10e, M. César Sibille, de Vieux-Condé ; 11e, M. Blanchard, de Macou ; 12e, M. François Rinaux, de Thivencelles ; 13e, M. Rimaux, de Thivencelles ; 14e, M. Jules Tricot ; 15e, M. Blanchard.

Lots de vaches. — 1er, M. Sibille ; 2e, M. Ahrt Dur ; 3e, M. Blanchard ; 4e, M. Rimaux ; 5e, M. Sibille.

Génisses 2 dents. — 1er, 2e, 3e et 4e prix, M. Sibille, de Vieux-Condé.

Génisses sans dents. — 1er et 2e prix, M. Blanchard.

Lot de génisses. — 1er et 2e prix, M. Sibille, de Vieux-Condé ; 3e, M. Blanchard, de Macou.

Instruments aratoires et laiterie. — Constructeurs. — Médaille de vermeil grand module : MM. Pruvost frères constructeurs à Valenciennes ; 1er prix, MM. Gardinal et Brassart, représentants à Valenciennes : 2e prix, M. Aldebert Cohuadin, représentant à Fresnes : 3e prix, M. Numa Rousse, représentant à Lille.

Constructions diverses. — Diplôme hors concours, M. Junel, de Raismes.

Taillanderie et diversité d'instruments pour l'agriculture. — Diplôme d'honneur à M. Robert Viseur, de Condé.

Distillerie agricole. — M. Henri Legrand, de Vieux-Condé, diplôme d'honneur.

Ecole de laiterie. — Récompenses spéciales : le collège de Condé obtient une médaille de vermeil grand module et diplôme pour sa belle exposition de graines, plantes fourragères et diverses, ainsi que pour tous les produits employés en agriculture.

MM. Duvant frères, moleurs, médaille de vermeil.

Le jury était composé comme suit :

Pour l'espèce bovine : MM. Télard, de Paillencourt ; G. Ségard, de Blangies ; Albert Leduc, d'Arleux ; Hautcœur, vétérinaire départemental adjoint de Cambrai.

Pour l'espèce chevaline : MM. Dupire, vétérinaire, à Abscon ; Louis Dertdler, de Chapelle-Wattines ; Alphonse Delcourt, de Trith-Saint-Léger.

Pour les instruments agricoles : MM. Hourdequin et Bapsence.

Pour les animaux de basse-cour : M. Tisse, instituteur en retraite, à Crespin.

CAMBRAI

CAUDRY

Inauguration du Monument Flével. — A l'occasion de l'inauguration du monument du regretté Eugène Flével, ancien maire et député du Nord, œuvre du statuaire Marius Roussel, la ville de Caudry organise de grandes fêtes pour le dimanche 25 juin.

La présidence d'honneur de ces fêtes est dévolue aux citoyens Jules Guesde et Jaurès, dont le concours est assuré. En voici le programme :

A 10 heures trois quarts du matin, à la gare du Nord, arrivée des citoyens Jules Guesde et Jaurès et des élus socialistes du département du Nord; à 11 heures un quart, à l'Hôtel de Ville, réception des invités par le Conseil municipal ; à 11 heures et demie, rue de Bonneville, réunion des sociétés, groupes politiques et corporatifs ; à midi, défilé par les rues de Bonneville, Nationale, de Saint-Quentin et la place de l'Hôtel de Ville ; à midi et demie, inauguration du monument Eugène Flével, sous la présidence des citoyens Guesde et Jaurès, remise du monument à la ville par le comité de direction ; à 2 heures du soir, Hôtel de l'Europe, banquet par souscription ; à 4 heures et demie, place Thiers, concert par la Fanfare de Bertry, sous la direction de M. Blanchard : à 5 heures et demie, place de l'Hôtel de Ville, fête aérostatique ; à 6 heures, ascension du ballon « La Solidarité », par l'aéronaute R. Bolliat. (L'Harmonie Municipale de Caudry, sous la direction de M. Clément Derique, se fera entendre pendant la durée de cette fête) ; à 6 heures et demie, place Thiers, grand concert par l'Harmonie Municipale de Denain, sous la direction de M. Clément Bruneau ; à 9 heures et demie, place Thiers, bal populaire à grand orchestre ; à 10 heures un quart, place de l'Hôtel-de-Ville, grand feu d'artifice, tiré par les soins de la Maison Jules Muguet, de Cambrai ; embrasement du monument Eugène Flével.

Nota. — La Compagnie des Chemins de fer du Cambrésis organisera des trains supplémentaires dans toutes les directions, dans la soirée du 25 juin. Une affiche spéciale en fera connaître l'horaire.

AVESNES

BEAUFORT

Incendie. — Un violent incendie s'est déclaré dans le cinématographe de M. Julien Dagnely, demeurant à Ferrière-la-Grande, installé sur la place de Beaufort.

Les dégâts s'élèvent à 8.000 francs. Il n'y a pas d'assurance.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Conseil municipal. — Aujourd'hui mardi 6 juin, réunion officieuse du Conseil Municipal à laquelle assisteront M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et MM. les Ingénieurs du service électrique.

Cette réunion qui aura lieu à 6 heures et demie du soir à l'Hôtel de Ville, a pour but la discussion d'une pétition relative à la pose de pylones électriques en ciment dans certaines artères.

BÉTHUNE

La fête communale. — Les deux premières journées de la fête communale de Béthune ont été favorisées par le temps. Un soleil magnifique, un ciel bleu presque sans nuage et pas de vent. On ne pouvait désirer mieux.

La fête a commencé samedi soir par un concert que la musique du 73e a donné sur la Grand'Place.

Dimanche, à 6 heures du matin, le concours de pinsons a obtenu son succès habituel.

A 11 heures du matin les délégués de toutes les sociétés se sont réunis dans une des salles de la mairie pour le tirage au sort.

Les différents jeux ont commencé l'après-midi vers 3 heures en divers points de la ville.

A 5 heures, sur le kiosque de la Grand'Place, un concert a été donné par l'Harmonie Municipale des Sapeurs-Pompiers, de 8 heures et demie à 9 heures et demie du soir la société chorale l'Orphéon Béthunois s'est fait applaudir au jardin public. Un grand bal populaire sur la Grand'Place a terminé brillamment la première journée de la ducasse.

La matinée de lundi a été consacrée au concours agricole d'arrondissement dont nous rendrons compte ci-après.

L'après-midi, dès 2 heures, la fête aérostatique, organisée par M. Tiberghien, l'aéronaute bien connu de Douai, a attiré une foule énorme sur la Grand'Place. Tous les départs de ballon se ressemblent et ont toujours le même succès. Le programme, qui comprenait: lâchers de ballons pilotes avec banderolles, serpentins au parachutes, ballons détonants, ballons surprises, sujets grotesques, animaux et personnages, a été suivi de point en point.

A 4 h. 40 exactement s'est élevé rapidement dans les airs le ballon « Le Travail », cubant 600 mètres, monté par M. Tiberghien et le jeune Depondt, fils de M. Depondt, adjoint au maire de Béthune. Le ballon s'est élevé à une grande hauteur et s'est dirigé vers le Sud.

De 3 heures et demie à 4 heures et demie, la musique du 73e a donné un concert sur le kiosque de la Grand'Place.

Nous publierons demain la fin du compte rendu de la fête communale, c'est-à-dire de la soirée de lundi et de la journée de mardi.

Le concours agricole de Béthune. — Hier lundi, dans la matinée, a eu lieu à Béthune le concours annuel agricole d'arrondissement, organisé par la société d'agriculture.

Comme les années précédentes, le concours a attiré à Béthune une foule considérable de tous les points de l'arrondissement. De bonne heure, le temps superbe aidant, l'animation a été extraordinaire dans toute la ville. Les chevaux et les bovidés prenant part au concours ont été exposés sur la place du Marché-aux-Chevaux et sur celle du Marché-aux-Vaches ; les chiens, la volaille sur les trottoirs du boulevard Victor-Hugo, et les machines agricoles sur la place Lamartine.

Les membres de la Société d'Agriculture ont procédé au renouvellement d'une partie de leur bureau. MM. Oscar Bréhon, maire de Locon, vice-président, et Bruneau, juge de paix, secrétaire, ont été réélus.

A l'issue du concours, il a été procédé à la distribution des récompenses du concours agricole, dans une des salles de la mairie.

Puis les membres de la société se sont réunis en un banquet à l'Hôtel de France, sous la présidence de M. J. Sens, maire de la ville. M. Genebrier, sous-préfet, s'était fait excuser.

Voici la liste des récompenses :

LE PALMARÈS. — Concours hippique.— Poulains boulonnais et juments de un an à 18 mois. — 1re prime, 125 fr., M. Lelois-Gouillard, à Meillermandins ; 2e, 100 fr., M. François Berche, à Beuvry ; 3e, 80 fr., M. Poliez-Guise, à Lapugnoy ; 4e, 60 fr., M. G. Decrombecque, à Hersin-Coupigny ; 5e, 50 fr., M. Henri Bernard, à Auchy-au-Bois; 6e, 40 fr., M. Joseph Carré, à Lozinghem ; 7e, 25 fr., M. Cruppe, à Lacouture ; 8e, 15 fr., M. Duhamel, à Lillers ; 9e, 15 fr., M. Louchart, à Labeuvrière ; 10e, 10 fr., M. Aug. Palou, à Calonne ; 11e, 10 fr., M. Coasni, à Saint-Venant ; 12e, 10 fr., M. Louis Wambergue, à Norrent-Fontes.

Poulains boulonnais de 2 ans à 30 mois — 1re prime, 125 fr., M. Cruppe, à Lacouture ; 2e, 75 fr., M. Delbarre, à Laventie ; 3e, 60 fr., M. J.-B. Pruvost, à Essars ; 4e, 50 fr., M. Bernard-Conseil, à Robecq ; 5e, 40 fr., M. Tronquoy, à Fouquières-les-Béthunes ; 6e, 25 fr., M. Gruson, à Lacouture ; 7e, 20 fr., M. Dubar, à Auchy-lez-La-Bassée ; 8e, 10 fr., M. Poliez, à Lapugnoy ; 9e, 10 fr., M. Castelain, à Cauchy-à-la-Tour ; 10e, 10 fr., M. Mullet, à Berguettes.

Prix de bande. — 50 fr., M. Cruppe, à Lacouture.

Etalons boulonnais âgés de 3 ans et au-dessus, faisant le service dans l'arrondissement de Béthune. — 1re prime, 100 fr., Harley, à M. Poliez, de Robecq ; 2e, 75 fr., Impérieux, à M. Gallet, de Beuvry ; 3e ex-æquo, 50 fr., Gascion, à M. Poliez, de Robecq, et Flambeau, à M. Gallet, de Beuvry.

Championnat. — M. Cruppe, de Lacouture.

Espèce bovine. — Taureaux sans dents.— 1re prime, 250 fr., M. Gruson-Colson, à Lacouture ; 2e, 225 fr., M. Willay, à Norrent-Fontes ; 3e, 200 fr., M. E. Boutel, à Locon ; 4e, 175 fr., M. Mullet-Singer, à Berguettes ; 5e, 150 fr., M. Carpentier, à Westrehem ; 6e, 100 fr., M. Coubronne, à Linghem ; 7e, 80 fr., M. L. Legrand, à Isbergues ; 8e, 70 fr., M. Héloire, à Saint-Floris ; 9e, 60 fr., M. L. Caille, à Laventie ; 10e, 50 fr., M. Stoppe, à Norrent-Fontes ; 11e, 45 fr., M. Denulière, à Beuvry ; 12e, 45 fr., M. Cruppi, à Lacouture.

Taureaux de deux dents. — 1re prime, 200 fr., M. Théodore Récu, à Fleurbaix ; 2e, 190 fr., M. Hugues, à Saint-Floris ; 3e, 150 fr., M. Leray, à Norrent-Fontes.

Taureaux de quatre dents et au-dessus. — 1re prime, 75 fr., M. Coubronne, à Linghem.

Championnat pour les taureaux. — M. Conbronne, à Linghem.

Vaches laitières. — 1re prime, 80 fr., M. E. Boulet, à Locon ; 2e, 75 fr., M. Aug. Willay, à Norrent-Fontes ; 3e, 70 fr., M. Henri Grardel, à Béthune ; 4e, 65 fr., M. Wicquart, à Essars ; 5e, 60 fr., M. Dubois-Dumur, à Robecq ; 6e, 55 fr., M. J.-B. Cruppe, à Lacouture ; 7e, 50 fr., M. Penel, à Annezin ; 8e, 45 fr., M. Codron, à Vendin.

Génisses sans dents. — 1re prime, 70 fr., M. Henri Grardel, à Béthune ; 2e, 50 fr., Mme veuve Brige, à Béthune ; 3e, 30 fr., M. Dubois-Dumur, à Robecq ; 4e, 20 fr., M. Cruppe, à Lacouture ; 5e, 75 fr., M. Aug. Willay, à Norrent-Fontes ; 6e, 15 fr., M. Deflandre-Rollet, à Vendin ; 7e, 15 fr., M. Réant, à Norrent-Fontes.

Génisses de deux dents. — 1re prime, 70 fr., M. Boulet, à Locon ; 2e, 50 fr., M. Réant, à Norrent-Fontes ; 3e, 30 fr., M. J.-B. Cruppe, à Lacouture ; 4e, 20 fr., M. Deflandre, à Vendin.

Génisses et vaches de 1 à 6 dents, reconnues pleines au 1 juil. — 1re prime, 80 fr., M. Cruppe, à Lacouture ; 2e, 60 fr., Mme veuve Brige, à Béthune ; 3e, 40 fr., M. Deflandre, à Vendin ; 4e, 30 fr., M. Wicquart, à Essars ; 5e, 20 fr., M. Crespel, à Essars ; 6e, 15 fr., M. Willay, à Norrent-Fontes.

Championnat pour les génisses. — M. Henri Grardel, à Béthune.

Prix de bande (grande culture). — Prix d'honneur, 100 fr., M. Cruppe, à Lacouture. 1re prime, 75 fr., M. Willay, à Norrent-Fontes. — Moyenne et petite culture : 1re prime, 50 fr., M. Etienne Boulet, à Locon ; 2e, 30 fr., M. Grardel, à Béthune ; 3e 20 fr., M. Bolet, à Vendin.

Espèces ovine et porcine. — Béliers. — 1re prime, 60 fr., M. Colson, à Locon ; 2e, 50 fr., M. Cruppe, à Mazinghem ; 3e, 40 fr., M. Houlliez, à Hulluch ; 4e, 30 fr., M. Delelis, à Violaines ; 5e, 20 fr., M. Gaillard, à Wingles ; 6e, 20 fr., M. Hilarion Houlliez, à Vendin-le-Vieil.

Lots de 10 brebis. — 1re prime, 90 fr., M. Hautcœur, à Houdain ; 2e, 50 fr., M. Quialin, à Béthune.

Verrats. — 1re prime, 45 fr., M. Coubronne, à Linghem ; 2e, 30 fr., M. Poliez, à Lapugnoy ; 3e, 20 fr., M. Cabaret-Bourel, à Robecq.

Truies pleines ou suitées. — 1re prime, 45 fr., M. Poliez, à Lapugnoy ; 2e, 30 fr., M. Poliez, à Lapugnoy.

Prix de bande. — M. Poliez, à Lapugnoy.

Boucs. — 1er prix, 5 fr., M. L. Legrois, à Chocques ; 2e, 4 fr., M. Davigny, à Essars.

Chèvres. — 1er prix, 5 fr., M. J. Podevin, à Béthune ; 2e, 4 fr., M. A. Bailly, à Annezin.

Des récompenses ont été accordées aux vieux serviteurs dont les noms suivent :

1° Domestiques à gages — Léon Louchart, 57 ans de services chez M. Dubruile, à Violaines ; Jules Ernoult, 36 ans de services chez M. G. Haniente, à Béthune ; François Daulriche, chez M. Delassus, à Lillers ; veuve Leufant, servante chez M. Wallart, à Hinges ; Régis Vambergue, chez Mme veuve Tronquoy, à Mont-Bernanchon ; Appoline Morel, servante chez MM. Housset frères, à Laventie ; François Massart, chez M. Wambergue, à Norrent-Fontes ; Adolphe Wignacourt, charretier chez M. Turlure, à Lillers; Marie Pesquier, chez M. Turlure, à Béthune ; Emile Cabeche, charretier à Neuve-Chapelle, chez M. Darnelle.

2° Ouvriers agricoles — Louis Conreaf, à Fleurbaix, 42 ans de services ; François Delepierre, à Laventie, 30 ans de services ; François Taffin, à Gonnehem, 30 ans de services ; Alexandre Delhel, à Westrehem, 30 ans de services ; Ezéchiel Demolier, à Festubert, 28 ans de services ; Louis Picque, à Lières, 28 ans de services ; Ursmars Lugez, à Lillers, 25 ans de services ; Désiré Copin, à Beuvry ; Jean-Baptiste Legillon, à Laventie ; Adèle Deretz, à Vaudricourt ; Auguste Guerle à Hinges, 25 ans de services ; Louis Covez et Marie Daubrin, à Douvrin, 24 ans de services ; Clara Martin, à Gorlen, 23 ans de service ; Louis Thomas, à Mazinghem, 22 ans de services ; Charlemagne Charlet, à Fleurbaix, 21 ans de services ; Charles Devise, à Richebourg-Saint-Vaast, 20 ans de services, et Zéphir Thomas, à Gonnehem, 18 ans de services.

Rappel de récompenses. — Victor Demont, à Rebreuve ; Henri Rousset, à Lestrem ; veuve Bréhon, à Vaudricourt ; Louis Walle, à Robecq ; Louis Pecquenr, à Lestrem, ouvriers et ouvrière agricoles.

Une somme de 150 francs, sous la désignation de Prix Grenier, a été distribuée de la manière suivante aux cultivateurs qui ont eu à souffrir de pertes d'animaux : Mme veuve Dubrulle, à Hinges ; MM. Julien Gourdy, à Fleurbaix ; Georges Derieque, à Vieille-Chapelle ; Charles Quéniart, à Festubert ; Gustave Noyelle, à Houchin ; Jean Maria, à Annezin, chacun 25 francs.

Concerts militaires. — A partir du 8 juin, les concerts de la musique du 73e régiment d'infanterie auront lieu : le dimanche, à 4 heures ; le mardi et le jeudi, à 8 heures et demie du soir, au jardin public.

MEURCHIN

Arrestation. — En exécution d'un mandat d'amener émanant du parquet de Lille, Augustine Caillet, 34 ans, ménagère, inculpée d'incendie volontaire, a été arrêtée.

BILLY-MONTIGNY

Scène de famille. — Louis Routhiors, 28 ans, vint chez son beau-frère René Debonne, rue de Rouvroy, où habite sa fille qui a quitté le domicile paternel. Il lui réclama le montant de sa quinzaine ; elle le lui refusa. Routhiors s'emporta, arracha les rideaux, frappa sa fille et tira un coup de revolver dans la direction de son gendre.

LEFOREST

La fraude. — Les gendarmes de la brigade de Leforest, en embuscade sur le territoire, virent passer un fraudeur suivi de 7 chiens. Les gendarmes Desebodt et Bailleux s'élancèrent à sa poursuite. Ils purent l'arrêter, capturer trois chiens porteurs et prendre quatre autres charges.

Le fraudeur Alexandre Delcampe, 26 ans, transportait 60 kilos de tabac de 1re zone dans les environs de Bapaume.

SAINT-OMER

Victime de son courage. — Dimanche soir, Armand Monsigny, colporteur de journaux, rue de Longueville, 1, voulut arrêter un cheval attelé qui venait de s'emballer.

Il fut projeté par terre par la bête affolée et une des roues du véhicule lui passa sur les deux jambes.

SAINT-POL

L'Agression de l'Asile de nuit. — L'auteur de la tentative criminelle dont fut victime la veuve Ligand, la tenancière du local servant de refuge de nuit, est connu.

C'est Augustin Cardon, 30 ans, né à Allouagne, vivant la plupart du temps de mendicité.

Son arrestation est imminente.

REBREUVIETTE

Un sexagénaire grièvement blessé par son fils. — L'état de la victime. — Anatole Vaast, 60 ans, journalier à Rebreuviette, ayant fait une observation à son fils Cyrille, 19 ans, ce dernier prit fort mal la chose, se jeta sur son père et le terrassa.

Dans sa chute, le malheureux se fit une très grave fracture de l'avant-bras droit ; les os sortaient des chairs.

BOULOGNE

Chute grave. — Samedi après-midi, Emile Defrance, 25 ans, 13, rue Delrié, ouvrier temporaire des services électriques à la Compagnie du Nord, a fait une chute. On a constaté une fracture du radius droit et de nombreuses contusions.

CALAIS

Une fillette brûlée vive. — Dimanche matin, vers 11 h. 30, Germaine Braure, 13 ans, en préparant le repas du midi, a mis le feu à ses vêtements. La malheureuse a le dos complètement brûlé, ainsi que les jambes et le cou. Son état est très grave.

Feuilleton du 6 juin N° 49

Belle-Rose

Par Amédée ACHARD

Le sergent avait déjà le pied à l'étrier ; ils partirent ventre à terre. Cependant Peppe était parvenu à se débarrasser de ses liens, ce qui n'avait pas été fort difficile aussitôt qu'il n'avait plus été sous la surveillance de La Déroute. Son premier soin fut de courir chez son maître et de le délivrer. M. Bergame, qui redoutait sur toute chose la colère de M. de Louvois, ordonna d'abord à Peppe de se mettre à la poursuite du ravisseur. Il avait l'argent, il n'aurait pas été fâché de ravoir les papiers.Peppe, muni d'un mot qui racontait succinctement les faits, sauta sur un cheval et se précipita à fond de train sur les traces des deux cavaliers. Peppe était Italien, et partant vindicatif quoique enfant. Les chevaux de Belle-Rose et du sergent avaient fourni le matin même une assez bonne traite ; ils ne s'étaient pas reposés, tandis que celui de Peppe était frais. Belle-Rose et La Déroute avaient leurs éperons ; Peppe avait sa haine. Aux barrières de Paris, il les atteignit. Le petit Italien les suivit de loin et les vit entrer dans la maison de l'honnête Mérisel. Quand la porte se fut refermée sur eux, Peppe courut en un lieu où il était sûr de [trouver] des gens de la maréchaussée. M. Mérisel accueillit Belle-Rose avec ce sourire doux et mystérieux qui lui était habituel.

— Je vous ai fait préparer un petit déjeuner dont vous me direz des nouvelles, lui dit-il en se frottant les mains.

— C'est à merveille ; mais avant de le goûter, je vous serai fort obligé, mon cher monsieur Mérisel, de vouloir bien me rendre un service.

— Lequel ?

— Celui de m'allumer un bon feu dans la chambre.

M. Mérisel regarda Belle-Rose d'un air tout ébahi.

— Seriez-vous malade, par hasard ?

— Point.

— C'est que du feu au mois de juin...

— Faites toujours, mon cher hôte : le feu ne sert pas seulement à réchauffer, il brûle...

M. Mérisel ne comprend pas grand'chose à la réponse de Belle-Rose, mais en homme qui a l'habitude d'obéir, il disparut. Aussitôt que les fagots furent embrasés, Belle-Rose monta dans la chambre, déchira les ficelles qui enveloppaient les papiers et se mit en devoir de les brûler. En ce moment, un grand tumulte éclata sur l'escalier, on entendit la voix de M. Mérisel qui discutait, et celle de Peppe qui criait. Belle-Rose sauta vers la porte et poussa les verrous. Les papiers en masse étaient dans le feu. Au milieu du bruit que faisaient en discutant l'Italien, M. Mérisel et l'exempt, Belle-Rose s'approcha de la fenêtre qui donnait sur le jardin. Celle de la salle basse, où La Déroute était resté, s'ouvrait précisément au-dessous.

— Hé ! sergent ? dit Belle-Rose à voix basse.

La Déroute sauta dans le jardin.

— La maréchaussée est ici. Glisse-toi hors de la maison et tiens-toi prêt à fuir.

— Venez-vous ?

— Non ; on cogne à la porte et les papiers ne sont pas encore tous consumés.

— Alors, je reste.

— A ton aise ; mais quand nous serons en prison tous deux, lequel des deux sauvera l'autre ?

— Rien ; je pars.

— Va et raconte à M. de Luxembourg ce que tu as vu.

On frappait à la porte à coups redoublés; les papiers étaient aux trois quarts brûlés. Il poussa du pied ce qui restait dans l'âtre.

— Au nom du roi, ouvrez, dit une voix à l'extérieur.

— Ce serait plus court d'enfoncer la porte, dit la petite voix flûtée de l'enfant.

Trois coups de crosse vigoureusement appliqués lui répondirent ; le bois craqua, et l'enfant, sûr que le ravisseur ne pourrait pas s'échapper de ce côté-là, courut vers le jardin. La porte vola en éclats, et l'exempt se jeta dans la chambre. Belle-Rose, à genoux devant la cheminée, chassait les débris du papier au milieu des flammes. Peppe montra tout à coup son visage à la fenêtre ; d'un bond il sauta près du foyer, écarta Belle-Rose et chercha entre les chenets. Un nuage de cendres étincelantes s'éparpilla sur le visage de l'enfant. Peppe se releva.

— Monsieur, dit-il à l'exempt en jetant un regard de vipère sur Belle-Rose, voilà l'homme qui a volé les papiers qui étaient à M. Bergame.

— Eh ! petit, répondit Belle-Rose, il ne faut pas mentir, ce n'est pas bien à votre âge : j'ai acheté ce qui était à vendre.

— Des papiers qui étaient destinés à M. de Louvois ! répliqua l'enfant qui avait légèrement pâli.

Ce nom redoutable, dont Peppe avait déjà exploité l'influence, produisit de nouveau son effet.

— Marchons, monsieur, dit l'exempt.

Le galop d'un cheval retentit dans la rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice. Belle-Rose sourit et se tourna vers l'exempt.

— Où me conduisez-vous, monsieur ? lui dit-il.

— A la Bastille.

XXVII

Deux cœurs de femme

La Déroute ne fit qu'une traite de Paris à Douai, où l'armée s'était transportée. M. de Luxembourg avait poussé du côté de la Belgique par le Limbourg. Pierre fut la première personne à laquelle La Déroute put apprendre la mésaventure arrivée à Belle-Rose. Pierre, à l'audition de ce récit, jeta son mousquet contre terre avec tant de violence, qu'il en rompit la crosse.

— Cours chez l'Irlandais, je cours chez M. de Nancrais, lui dit-il.

M. de Nancrais songea à M. de Luxembourg ; Cornélius songea à Mme de Châteaufort. L'un connaissait l'honneur du gentilhomme, l'autre avait mis à l'épreuve le cœur de la femme. Deux heures après, M. de Nancrais partait pour le Limbourg et Cornélius pour Arras. Au nom de Cornélius Hoghart, Mme de Châteaufort donna l'ordre d'introduire le jeune Irlandais auprès d'elle. La duchesse se tenait au fond d'un oratoire où pénétrait un jour douteux ; elle était vêtue d'une longue robe sans ornement qui cachait son cou et ses bras. Son visage avait les teintes mates de l'ivoire, et deux cercles bleuâtres s'arrondissaient sous ses paupières alanguies. Un pâle sourire entr'ouvrit ses lèvres à la vue de Cornélius.

— Qui vous amène ? lui dit-elle ; allez-vous me donner la joie de penser que je puis vous être bonne à quelque chose ?

— Non, pas à moi, mais à un autre, madame.

— Parlez ! reprit la duchesse, qui avait le nom de Belle-Rose à la bouche et qui n'osait le prononcer.

— Belle-Rose est arrêté.

— Arrêté ! dites-vous ? s'écria Mme de Châteaufort en attachant ses regards effarés sur Cornélius.

Cornélius lui raconta les circonstances qui avaient précédé et accompagné cette arrestation. Mme de Châteaufort l'écoutait les mains jointes. Quand elle apprit que Belle-Rose avait été conduit à la Bastille, elle frissonna.

— C'est un lieu terrible, dit-elle ; les uns en sortent pour perdre la vie, d'autres y restent pour mourir.

— Il faut l'en tirer, madame, et l'en tirer vivant.

— Certes, je m'y emploierai de toutes mes forces, mais suis-je bien sûre de réussir ?

— Vous ? mais vous l'avez sauvé de la mort déjà. Vous le sauverez bien de la prison.

Mme de Châteaufort secoua la tête.

— J'étais puissante alors, et ce n'était qu'un soldat, dit-elle ; j'ai perdu mon crédit, et c'est maintenant un criminel d'Etat.

— Lui ! fit Cornélius épouvanté.

— Oh ! vous ne savez pas, vous, ce que c'est que la cour et comme on y transforme les innocents en coupables. Vous ne savez pas quel homme c'est que M. de Louvois : farouche, violent, impérieux. Il hait qui le blesse, et ce n'est pas lui qui pardonnera jamais à Belle-Rose.

— Qu'il ne lui pardonne pas, mais qu'il lui rende sa liberté. Il n'osera pas vous la refuser, à vous.

— Non peut-être,si j'étais encore ce qu'on m'a vue, jeune, belle et puissante. Regardez-moi, reprit la duchesse en souriant tristement à son image réfléchie par une glace et dites-moi si je suis celle que vous avez connue il y a trois mois ! J'ai quitté la cour, je n'ai plus rien demandé, d'autres sont venues et je suis oubliée... Oh ! ne dites pas non, on oublie vite autour d'un roi !

— Que faire alors? que faire? s'écria Cornélius.

— Tout tenter et prier Dieu. J'irai trouver M. de Louvois, je lui parlerai et ne le quitterai qu'après avoir tout épuisé. Pour si triste et si abattue que je sois, je me souviens toujours que je suis Mme de Châteaufort.

A cet élan d'une âme fière jusque dans sa détresse, Cornélius sentit luire en son cœur un rayon d'espérance.

— Vous le sauverez ! s'écria-t-il.

— Oh ! reprit-elle, j'irais jusqu'au roi s'il le fallait avant de le laisser périr. Mais, tenez, je serais bien plus sûre de sa vie si quelque femme en crédit à la cour s'intéressait à son sort.

— Une femme ? dit Cornélius.

— Oui, reprit Geneviève ; si les femmes ne peuvent pas grand'chose sur l'esprit de M. de Louvois, elles peuvent tout sur l'esprit du roi. M. de Luxembourg est compromis, son crédit n'est pas encore assis. Il ne nous sera d'aucun secours... ni M. de Condé non plus... Une femme, à elle seule, ferait plus que tous deux ensemble.

(A suivre).

La Santé est assurée aux Dames par l'emploi de la Fleur Alpine ; ses qualités toniques, son emploi facile et son odeur agréable la placent au premier rang parmi les antiseptiques pour la toilette intime. Supprime les flueurs blanches en quelques jours.

Le flacon : 2 fr., 3 fr. 25 francs. — Traitement complet, 5 flacons contre mandat de 15 fr. adressé à Derouhaix, Pharmacien à Roubaix.